

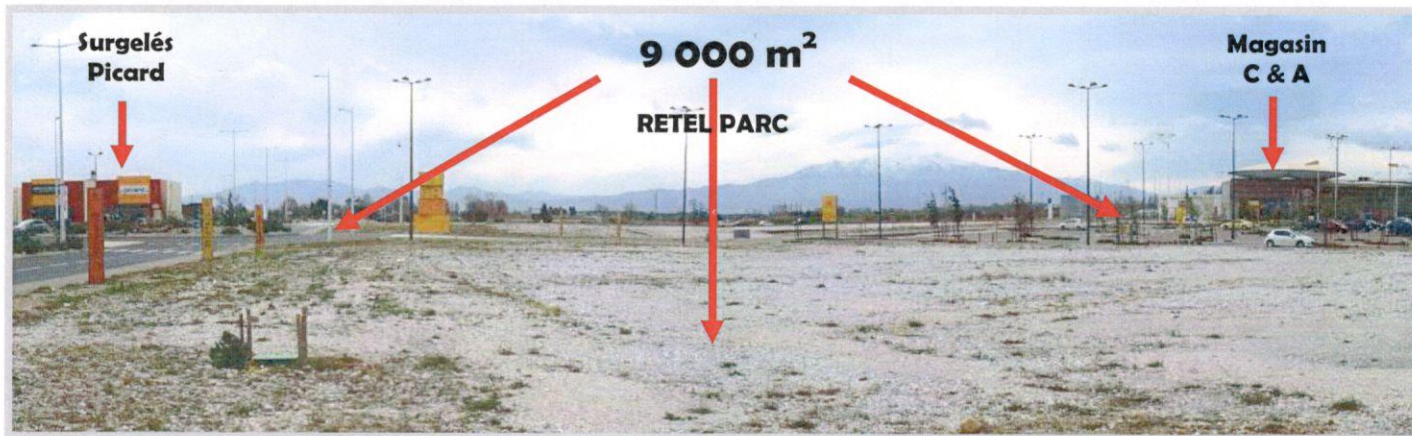


entre nous

N° 230 février 2015

Claira infos

EXTENSION DE LA ZONE COMMERCIALE : C'EST OUI !



L'extension de la zone commerciale était bloquée depuis 3 ans. A l'époque, la CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) avait voté favorablement pour le projet d'extension. Mais des personnes procédurières ont réussi à ce que la CNAC (Commission Nationale d'Aménagement Commercial) vote contre. Cette décision, outre de laisser la zone commerciale partiellement en friche et lui donner un look d'inachevé, a empêché les entreprises locales d'avoir les marchés des travaux correspondants et plus, de priver notre secteur de 300 emplois. C'est à force de soutenir le dossier avec acharnement, avec des études supplémentaires, des cabinets d'avocats et des consultants, que finalement la Cour d'État donne son feu vert pour libérer la zone de Clairac et son

potentiel immédiat de 21 000 m². On peut crier victoire car ces 3 années perdues ont eu un coût élevé en honoraires, déplacements et énergie humaine. La photo du haut montre la « dent creuse » laissée entre le magasin C & A de la galerie marchande extérieure et les surgelés Picard, dernière enseignes à droite des Arcades. Cet espace de 9 000 m² va devenir Retel Parc qui attire d'ores et déjà des noms parmi les plus connus. La photo du bas indique une tranche de 3 000 m² qui se nommera Le Forum entre Autour de Bébé et la nouvelle crèche. Le permis de construire est déjà déposé. Et enfin, une 2^e tranche de 9 000 m² continuera l'arc commercial jusqu'à la route de Clairac par le mas Rovira. La ténacité de l'équipe municipale a fini par payer et conforte le développement économique de notre commune.



La Maison du Combattant est née. Elle abrite les associations des Anciens Combattants, du Souvenir Français et des Portedrapeaux. Elle est située place du Marché, 1^{er} étage. Les Anciens Combattants et leurs amis y seront accueillis les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois de 11h à 12h.
Hélène Ripoull,
Présidente des AC
04 68 28 00 72